2e Assemblée de chômeuses, chômeurs et précaires mardi 17 octobre à 14h 1 rue Delpech (metro Jean Jaures)

Après le code du travail, le chômage

Une nouvelle réforme arrive : celle de l'assurance chômage. Prévue pour avril 2018, une fois les « ordonnances sur le licenciement » imposées, elle viendrait :

- Renforcer le discours et les mesures visant à **stigmatiser les chômeuses et** chômeurs en prévoyant toujours plus de contrôles.
- Compliquer le versement des allocations par l'accumulation d'étapes bureaucratiques digne des 12 trayaux d'Astérix.
- Retirer des cotisations sociales le financement du chômage., ce qui permettra au gouvernement de décider seul des règles d'indemnisation.



Une offensive idéologique contre une caisse de solidarité

Certain.es d'entre nous s'entendent dire pendant les entretiens qu'il leur faut acquérir « le principe de réalité ». Mais qui est plus en prise avec la réalité que des gens qui doivent payer leurs loyers, charges, avec 3 francs 6 sous ? C'est bien une offensive idéologique qui voudrait que les chômeuses et chômeurs soient responsables de leurs conditions et de tous les problèmes économiques alors que c'est un choix des dirigeants de ne pas partager le travail.

L'assurance chômage est une caisse de solidarité entre travailleur.euse.s qui a été spolié par les patrons et le sera demain par l'état si la réforme passe.

Une assemblée pour partager et agir

Lors de la 1ère Assemblée du 5 octobre, nous avons fait le constat :

- ★ Que les travailleur.euse.s subissent des attaques incessantes sur leurs conditions de travail.
- \star Des allers-retours entre CAF, pôle emploi et boulot pour beaucoup d'entre nous.
 - **★** De la diversité des formes de précarité (**emplois aidés**, autoentrepreneuses, contractuels de la fonction publique, RSAiste, intérimaires, **service civique**, temps partiels imposés ...)
- **★** Que dans la mission de pôle emploi, **le contrôle remplace** l'accompagnement.
 - ★ Que les outils informatiques ne sont pas maîtrisés par tou.te.s les chômeur.euses alors que les services publics sont de plus en plus dématérialisés malgré la résistance des salarié.e.s contre cette logique.
- * Qu'on pourrait parler de « droit de grève pour les chômeur.euses » et de « loi de licenciement » et non de « travail ».
 - * Que les conditions d'accueil (personnes debout, fermetures l'après-midi..) sont déplorables.
- ★ Que l'utilisation du service civique s'accentue, permettant d'embaucher en dehors des règles du code du travail.

Soyons nombreuses et nombreux à échanger pour se battre contre leurs politiques à la Prochaine Assemblée

MARDI 17 OCTOBRE A 14H

1 rue Delpech (metro Jean Jaures)

Parlons-en autour de nous.